

7 novembre 2018

## Préparation à la formation « Capitaine à bord des navires de moins de 10 mètres » A Port Boisé, du 7 au 16 novembre



**Permettre aux populations du Grand Sud de développer des projets économiques en lien avec la mer. C'est l'objectif de la préparation à la formation « capitaine à bord des navires de moins de dix mètres » financée par la province Sud et dispensée par l'école des métiers de la mer (EMM) auprès de onze personnes de la tribu de Goro, à Yaté.**

De 2016 à 2018, la province Sud a déjà mené cette formation de préparation à l'Île des Pins. Il s'agit d'apporter des compétences et des connaissances en matière de navigation, de réglementation et de sécurité aux personnes exerçant, ou souhaitant exercer, des activités liées à la pêche ou au tourisme nautique, pour leur permettre d'être sélectionnés pour entrer en formation « Capitaine moins de 10m » de l'Ecole des Métiers de la Mer (EMM) basée à Nouméa.

Compte tenu du nombre important de candidatures identifiées sur la zone de Goro et de l'île Ouen, des tests de sélection d'entrée à la préparation ont été organisés à Port Boisé en avril dernier : 29 personnes étaient présentes. Suite aux tests, un groupe de onze participants a été constitué pour suivre du 7 au 16 novembre, à Port Boisé, la préparation à la formation « Capitaine -10m ».

Cette préparation à la formation est financée par la province Sud à hauteur d'1,9 million de francs, les autres frais (déplacement, repas etc.) restant à la charge du participant.

### ➤ Des intervenants pour monter des projets structurants

Le vendredi 16 novembre à 9h à Port Boisé, le DEFE a invité des partenaires pour aider les stagiaires à envisager leur activité présente ou future :

- L'ADIE présentera son offre de services pour permettre aux futurs entrepreneurs d'accéder au capital et éventuellement à la formation nécessaire au lancement de leur activité
- La direction du Développement Rural (DDR) informera les futurs pêcheurs et porteurs de projets touristiques, impliquant l'utilisation d'un bateau, sur les dispositions réglementaires existantes sur la zone de Yaté et du Grand Sud.

➤ **Contenu de la préparation à la formation Capitaine à bord des navires de moins de 10 mètres**

Il s'agit de faire acquérir aux stagiaires les bases en termes de navigation, de sécurité, de respect des réglementations, de gestes de survie, et de leur permettre de suivre la formation de Capitaine à bord des navires de moins de dix mètres dont le programme de formation comporte cinq modules :

- Assurer la sécurité à bord du navire
- Exploiter les documents nautiques et équipements nécessaires à la navigation
- Maintenir le navire en bon état de navigabilité
- Conduire un navire
- Certificat restreint d'opérateur radio national.

➤ **Respect du code de l'Environnement et responsabilisation**

Cette formation est organisée par la province Sud dans le respect du code de l'Environnement et des enjeux de préservation des ressources prélevées.

C'est aussi l'occasion pour la Province de faire connaître son dispositif Ambassadeur du lagon, afin d'inciter les opérateurs nautiques, existants ou futurs, à être des médiateurs auprès du public mais aussi des protecteurs du lagon et des relais des gardes-nature sur le terrain.

Les Ambassadeurs du lagon (ils sont actuellement au nombre de 30, entre Poya et l'Île des Pins) s'engagent à défendre, valoriser et promouvoir le patrimoine de biodiversité exceptionnelle dans le respect des réglementations et des principes édictés par la charte dont ils sont signataires. Le titre d'ambassadeur est nominatif, non cessible, et d'une durée de deux ans renouvelable.

Pour plus de renseignements

Ludvina Hmeun, directrice de la Communication de la province Sud, au 20 31 07  
Ou Marion Le Roy au 20 31 10.